



## *France travail :* **Inscription obligatoire**

Dans son rapport Thibault Guilluy décline sa vision de « France Travail » en 10 principes. Le premier consiste à proposer l'inscription à « France Travail » pour tous les dépourvus d'emploi (nouvelle dénomination des demandeurs d'emploi). Il souhaite une inscription généralisée.

Au-delà de ces mots, la question est bien de savoir comment y arriver ? Si, pour une partie des dépourvus d'emploi, le conditionnement des aides (allocation chômage, minima sociaux, ...) va être un levier important pour arriver à l'objectif, pour les autres, les « dépourvus de revenus » (jeune de moins de 25 ans, exclu du RSA, sans ASS, ..), la proposition reste un vœu pieu. Rien, dans le rapport, n'indique ce qu'il faudra faire pour inciter tout le monde à s'inscrire.

Une telle mesure n'est pas neutre :

- Elle a un impact fort sur le taux de chômage.
- Elle transforme la volonté d'inscription en obligation d'inscription.

Notre gouvernement s'enorgueillit de voir la baisse de la DEFM, pourrait-il accepter une augmentation de presque 3 points du taux de chômage si les 2 millions de non inscrits venaient s'inscrire ?

Dans une logique d'inscription obligatoire, l'intermédiation et la co construction vont se heurter aux sentiments de coercition éprouvée par une grande partie des inscrits. Bien que la volonté affichée est d'aider tout le monde, l'obligation va modifier le rapport entre le dépourvus d'emploi et le conseiller qui le suit. Les devoirs sont plus présents que les droits !